



## **Manifeste pour une alimentation saine** **et suffisante pour toutes et tous.** AOÛT 2023

Durant l'hiver 1997, à proximité du marché d'Aligre, une poignée de citoyen·ne·s parisien·ne·s se sont donné·e·s cent jours pour agir contre la faim et l'exclusion sociale. Quelques mois plus tard, en juillet 1998, est née La Chorba, association humanitaire laïque, **avec la mission principale d'être le trait d'union entre les personnes en situation de grande précarité et la revalorisation de denrées non commercialisables mais totalement consommables.** Ainsi, chaque année et depuis 25 ans, l'association distribue de manière inconditionnelle plus de 230 000 repas chauds et 8 500 colis alimentaires, aux personnes en détresse alimentaire et en incapacité de recourir au système commercial traditionnel.

**La professionnalisation de l'association et la multiplication de ses actions ont été rendues possible par la construction progressive d'un réseau de partenaires commerciaux de toutes tailles, ayant décidé de lutter à nos côtés contre le gaspillage alimentaire, au profit des plus démun·e·s. Dans ce but, nous collectons quotidiennement leurs invendus alimentaires.** Loin d'être périmés, il s'agit de produits secs ou frais, dont la date limite de consommation (DLC) est proche, et qui n'intéressent donc déjà plus les consommateur·rice·s. Notre société de consommation, caractérisée par une recherche perpétuelle d'optimisation du temps et de l'argent, nous pousse à un gaspillage, conscient ou inconscient, de denrées de grande qualité que nos agriculteur·rice·s peinent à produire.

**Ces dix dernières années, le mode de fonctionnement de La Chorba a été favorisé par de nouvelles réglementations en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire.** Notamment par la loi Garot qui, depuis février 2016 en France, interdit les supermarchés de plus de 400 m<sup>2</sup> de rendre impropres à la consommation des invendus encore consommables, et les incite pour cela à nouer un partenariat avec une association d'aide alimentaire pour les lui donner. Depuis 2019, cette loi s'applique également à la restauration collective.

**En parallèle, en 2020, la plupart des associations humanitaires françaises ont bénéficié d'un "effet Covid-19" positif** : le grand public a fait preuve d'une générosité sans égale, via des dons en nature et

monétaires, et une implication bénévole personnelle. Les fondations d'entreprises ont également ouvert des appels à projets aux montants inédits, afin de soutenir la réponse aux besoins sociaux et humanitaires croissants durant cette période troublée. Cette mobilisation citoyenne exceptionnelle en faveur des plus fragiles a permis à La Chorba de maintenir une continuité dans toutes ses actions, et même de les développer. A Paris, la coordination des acteurs de l'aide alimentaire a pu rapidement s'organiser, en partenariat avec la Mairie. **A ce titre, nous remercions chaleureusement chaque personne qui a pu participer, de près ou de loin, à la pérennisation des actions de La Chorba : aucune d'entre elles ne serait possible sans nos donateur•rice•s particulier•ère•s et sans nos bénévoles.**

**Au début de l'hiver 2022, la précarité alimentaire a atteint un triste record.** En 2019, 11 000 équivalents repas étaient distribués quotidiennement à Paris : ce sont pas moins de 24 000 en 2022 (source : Bilan de l'aide alimentaire parisienne 2022 par la Ville de Paris). Une augmentation historique est observée entre 2019 et 2020 (+90%) : les étudiant•e•s, les personnes âgées et isolées, les ménages monoparentaux et en logement précaire, sont venus grossir les rangs des files actives des distributions alimentaires. Accueillant les personnes de manière inconditionnelle, La Chorba a donc dû, et pu augmenter sa production de repas en 2020, en réalisant davantage d'achats grâce à la hausse des dons et aux subventions "Covid". **La crise sanitaire étant heureusement désormais derrière nous, les générosités publique et privée se sont en revanche affaiblies, malgré une fréquentation croissante des dispositifs d'aide alimentaire.**

Nos collectes auprès des commerçants partenaires sont de plus en plus pauvres, et rapportent des denrées de moins bonne qualité. Les plus petits commerces (boulangeries, épiceries) n'ont aucune obligation de dons. Face aux réglementations en vigueur, les grands ont su optimiser leurs ventes et rentabiliser leurs pertes : promotions sur les produits dont la date de péremption approche, recours à des applications anti-gaspi, vente des dates courtes dans des bacs dédiés en magasin, etc. La priorité a été donnée à la prévention, et non au don. Cette stratégie ne peut être totalement condamnable, car elle permet aussi à des ménages aux revenus modestes d'avoir accès à des produits qu'ils ne pourraient pas se permettre autrement. Selon le baromètre 2019 de l'Observatoire de la pauvreté 2019, 59 % des Françai•se•s qui gagnent moins de 1200 € par mois rencontrent des difficultés financières pour se procurer une alimentation saine. **Le constat est simplement le suivant : les associations récupèrent les produits que personne ne veut, même à bas coût. Ainsi, pour maintenir la santé de l'aide alimentaire prodiguée, nous effectuons plus d'achats. Dans un contexte d'inflation généralisée, l'effet ciseau nous met le couteau sous la gorge.**

**La Chorba lance alors cette alerte : nous autres, associations françaises d'aide alimentaire et humanitaire, peinons à maintenir la qualité des repas que nous distribuons avec les moyens qui nous sont donnés.** Dans une société que nous souhaitons de plus en plus responsable vis-à-vis de nos écosystèmes, de nos régions, de nos producteurs, de notre population civile, nous ne pouvons mettre de côté la qualité nutritionnelle de notre alimentation pour la quantité. Toute aide alimentaire doit être composée des nutriments essentiels au bon fonctionnement du corps humain : protéines, lipides, glucides, sels minéraux, fruits et légumes. Ce d'autant plus que les populations précaires doivent affronter

des conditions de vie difficiles : situation de rue ou logement insalubre, stress et souffrances quotidiennes, maltraitements physiques et morales, isolement social, dégradation de la santé physique et mentale, etc.

**Nous appelons aujourd'hui les institutions publiques et les entreprises à participer à cet effort à nos côtés, parce qu'il doit être collectif et sociétal, et car chaque être humain a le droit fondamental d'avoir accès à une nourriture suffisante, saine et variée.**

**Comment parler de dignité humaine autrement?**